

La MRC VOUS informe

Printemps-été 2021 | Volume 14, numéro 2 | margueritedyouville.ca

MOT DE LA PRÉFET



Suzanne Roy,
préfet de la MRC de Marguerite-D'Youville

C'est la démocratie, partie intégrante de notre histoire que nous chérissons tous, qui nous permet de profiter d'un niveau de vie parmi les plus élevés au monde, de vivre dans un pays sécuritaire et de nous exprimer en toute liberté. Il est sain en démocratie d'avoir des échanges d'idées et des débats, puisque ce sont eux qui font avancer la société. Cependant, ceux-ci doivent être réalisés dans un esprit de respect mutuel, de tolérance et de civilité.

Malheureusement, nous observons de plus en plus une multiplication de déclarations agressives et de gestes d'intimidation à l'égard des élu(e)s municipaux, particulièrement sur les médias sociaux. Ce phénomène, qui a pris de l'ampleur dans les derniers mois avec la crise sanitaire, ne favorise pas un climat politique propice à la collaboration, et ce, dans de nombreuses municipalités.

Dans le débat politique, les divergences d'opinion font partie du quotidien. Cependant, il n'est pas acceptable que des femmes et des hommes qui exercent une responsabilité publique au service de leurs concitoyennes et concitoyens soient intimidés, poussés à la démission et, parfois même, menacés de mort ou contraints de se déplacer avec une protection policière.

À l'approche des élections municipales qui se tiendront en novembre 2021, les membres du conseil de la MRC et moi-même souhaitons promouvoir l'importance de prendre soin de notre démocratie. Revenons à des débats respectueux des personnes et des institutions pour qu'ensemble, nous puissions prendre les meilleures décisions.

N'oublions pas que les femmes et les hommes, des gens comme vous et moi, qui s'impliquent dans la sphère publique le font pour le mieux-être de leur population. Favorisons l'engagement politique, ne le décourageons pas.

En tant qu'élu(e)s municipales et élus municipaux, nous sommes fiers de servir nos concitoyennes et concitoyens. C'est pourquoi nous disons : « La démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie ».

Internet haute vitesse

Avec la pandémie qui sévit toujours, l'accès à Internet haute vitesse est un dossier qui nous préoccupe grandement puisqu'il s'agit d'un service essentiel qui permet à plusieurs de continuer à travailler, à étudier et à maintenir un minimum de contacts sociaux.


En juin dernier, la MRC a mandaté une firme d'experts afin d'identifier les secteurs n'ayant pas accès à cette technologie. L'étude réalisée nous a permis d'apprendre que, bien que la vaste majorité du territoire de la MRC de Marguerite-D'Youville soit couverte par un service d'Internet haute vitesse, on dénombre un peu moins de 670 immeubles mal desservis, principalement dans les zones peu densément peuplées.

Depuis, des rencontres ont eu lieu avec des représentants des principaux fournisseurs de services Internet afin d'établir un partenariat stratégique. On prévoit également appuyer les télécommunicateurs, présents sur le territoire, lors du dépôt de demandes aux programmes d'aide gouvernementale pour amortir une partie des coûts liés à l'installation de nouvelles infrastructures technologiques indispensables.

Dans un monde plus connecté que jamais, il peut paraître surprenant que des régions comme la nôtre, si près de Montréal, ne soient pas encore complètement bien desservies par l'Internet haute vitesse. C'est pourquoi la MRC a entrepris d'instaurer des mesures concrètes pour faire avancer le dossier et éventuellement permettre l'implantation de la haute vitesse partout sur le territoire.

En terminant, je vous rappelle que la situation est encore difficile en raison de la pandémie. Je vous invite donc à continuer d'être vigilant et à respecter les mesures sanitaires afin que nous puissions, le plus tôt possible, revenir à une vie normale.

Au plaisir de vous croiser bientôt,



Suzanne Roy, Préfet

ENVIRONNEMENT

SUBVENTIONS DISPONIBLES POUR ADOPTER DES PRATIQUES ÉCOLOGIQUES!

Tondeuse manuelle à rouleau

La MRC est heureuse d'offrir une nouvelle subvention pour l'achat d'une tondeuse manuelle à rouleau. Cette classe de tondeuse est écologique, économique et constitue une solution de remplacement à la tondeuse à essence, électrique ou à batterie. Idéale pour les propriétés urbaines et les petites pelouses, elle possède également l'avantage d'être silencieuse et de nécessiter peu d'entretien. Il s'agit aussi de l'appareil tout indiqué pour la pratique de l'herbicyclage! La subvention permet de financer jusqu'à 50 % de son coût d'achat, pour un maximum de 75 \$.



Couches lavables pour bébé

Comment transformer un geste quotidien banal en une action concrète pour donner un coup de pouce à la planète? En substituant des couches lavables aux traditionnelles couches jetables qui s'accumulent dans la nature et qui y resteront pour des centaines d'années! Dans cette optique, la MRC offre une aide financière de 100 \$ pour l'achat de 20 couches lavables neuves ou usagées, pour l'achat de tissus qui en permettront la confection, ou pour l'adhésion

à un service de location, pour chaque enfant âgé de moins de 12 mois au moment de faire la demande.

Produits d'hygiène féminine durables

Les produits d'hygiène féminine jetables représentent un véritable fléau pour l'environnement. Heureusement, il existe maintenant plusieurs options écologiques et économiques! En collaboration avec ses municipalités, la MRC subventionne 50 % du coût d'achat, jusqu'à concurrence de 100 \$ par demande, pour les produits suivants : serviettes hygiéniques lavables, culottes menstruelles, coupe menstruelle, éponges et tissus pour la confection maison de serviettes menstruelles durables. Profitez de cette offre dès maintenant pour économiser de l'argent tout en contribuant à préserver l'environnement!



RÉCUPÉRATION DES OUTILS D'ÉCRITURE

Toujours soucieuse de mettre de l'avant des pratiques favorisant la protection de l'environnement, la MRC a déployé sur son territoire, dans les derniers mois, des boîtes permettant de récupérer les outils d'écriture comme les stylos, porte-mines, marqueurs et surligneurs. Chaque année, les écoles génèrent une quantité importante de crayons usés qui sont ultimement envoyés à l'enfouissement. Grâce à un partenariat entre la MRC et neuf établissements du secteur, les articles accumulés seront acheminés à une succursale Bureau en Gros, via le programme de récupération d'instruments d'écriture mis sur pied par cette entreprise. Les matériaux qui les composent seront séparés afin d'être recyclés. Sachez aussi que les citoyens peuvent rapporter leurs crayons usagés gratuitement à l'Écocentre Marguerite-D'Youville plutôt que de les mettre dans leur bac noir.



NOUVEL HORAIRE ESTIVAL

pour l'Écocentre Marguerite-D'Youville!

SECTEUR NORD

4111, route Marie-Victorin, Contrecoeur

OUVERTURE LE 3 AVRIL

Les samedis 3, 10 et 17 avril	Ouvert de 8 h à 16 h
Du 21 avril au 30 octobre	Ouvert du mercredi au samedi de 8 h à 16 h
Les samedis 6, 13 et 20 novembre	Ouvert de 8 h à 16 h
À partir du 21 novembre	Fermé

SECTEUR SUD

1975, chemin de l'Énergie, Varennes

À PARTIR DU 5 AVRIL

Lundi	Fermé
Mardi et mercredi	8 h à 16 h
Jeudi	8 h à 18 h (8 h à 16 h à partir du 4 novembre)
Vendredi au dimanche	8 h à 16 h

Pour plus de détails sur les services de l'Écocentre, consultez notre site Internet au www.margueritedyouville.ca.



À titre de supportrice du Circuit Zéro Déchet, la MRC est fière de proposer, en ligne, une série de capsules pour promouvoir ce mode de vie respectueux de la nature. Développées par l'équipe du Service de l'environnement, ces courtes vidéos ludiques, s'adressant à tous les groupes d'âge, vous en apprendront sûrement beaucoup sur les notions de base de ce mouvement qui gagne en popularité au fil des ans!

ESCOUADE VERTE

Dans le respect des mesures sanitaires, l'Escouade verte sillonnera de nouveau le territoire en 2021 afin de prodiguer de judicieux conseils relativement à la gestion des matières résiduelles, mais aussi concernant d'autres enjeux environnementaux. N'hésitez pas à interpeller ses membres si vous les voyez circuler dans votre secteur!



BIOMÉTHANISATION VS COMPOSTAGE, COMMENT S'Y RETROUVER?

Les matières organiques que vous déposez dans votre bac brun (Organibac) sont traitées par la Société d'Économie Mixte de l'Est de la Couronne Sud (SÉMECS), située à Varennes.

La technologie de son centre d'opérations est basée sur le processus de la biométhanisation.

PRINCIPALES DIFFÉRENCES ENTRE LES PROCÉDÉS DE VALORISATION DES MATIÈRES ORGANIQUES

	BIOMÉTHANISATION	COMPOSTAGE
Durée du traitement de la matière	Environ 21 jours	Plusieurs mois
Extrant(s)	Digestat et biogaz renouvelable	Compost
Mise en application	Équipements industriels de haute technologie	Compostière (à la maison) Plateforme de compostage (industriel)
Procédé	Dégradation par des bactéries Milieu sans oxygène (anaérobie)	Dégradation par des bactéries Milieu avec oxygène (aérobie)
Matières acceptées	Tous les restants de table crus ou cuits, périmés ou non, incluant les sauces, viandes, poissons, os, œufs, produits laitiers, les cartons/papiers souillés par la nourriture et les résidus de jardin et platebandes	Restants de table sauf huiles et sauces, viandes, poisson, os, œufs et produits laitiers et sucreries, papiers souillés par la nourriture

LES CAB COMPTENT SUR VOUS!

Les centres d'action bénévole (CAB) permettent de donner une deuxième vie à un bon nombre d'objets usagés du quotidien qui y sont déposés par les citoyens.

Depuis le début de la pandémie, ils ont observé une augmentation de la quantité de matières laissées à leurs installations et dans leurs boîtes de dons. Malheureusement, trop souvent, des articles non conformes et pêle-mêle s'y retrouvent. **Les CAB ne reprennent pas tout!**

The infographic is divided into two rows of three items each, each within a circular frame. The top row shows acceptable items: clothing, toys/books/decorations, and small furniture. The bottom row shows unacceptable items: stained/damaged clothing, construction materials, and broken furniture. Each item is accompanied by a brief description and where to report it.

VÊTEMENTS PROPRES ET EN BON ÉTAT

JOUETS, LIVRES, DÉCORATIONS, ET AUTRES PETITS ARTICLES EN BON ÉTAT

PETITS MOBILIERS EN BON ÉTAT
(À certains CAB seulement)

VÊTEMENTS TÂCHÉS, DÉCHIRÉS OU EN MAUVAIS ÉTAT
(Rapportez à l'écocentre)

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
(Rapportez à l'écocentre)

MOBILIER ABÎMÉ OU NON UTILISABLE
(Rapportez à l'écocentre)

Avant de s'y rendre, il est important de s'assurer que les objets dont on veut se départir sont acceptés et si c'est le cas, ils doivent être bien triés. Autrement, cela nuit aux opérations de ces organismes à but non lucratif dont la mission est d'aider la communauté, car devoir gérer ces matières leur entraîne des coûts d'exploitation supplémentaires.

En cas de doute, contactez votre CAB local pour savoir si un article en particulier est accepté ou non.

RETOUR DE LA COLLECTE À LA SEMAINE POUR L'ORGANIBAC



La saison estivale arrive à grands pas. Cela veut dire que la collecte de votre bac brun se fera bientôt à la semaine, soit à partir du 2 avril pour être plus exact!

Consultez votre calendrier des collectes pour plus de détails.

PLUSIEURS COLLECTES SPÉCIALES À VENIR CET ÉTÉ!



Les feuilles et le chaume

Afin d'être valorisés adéquatement, les feuilles et le chaume doivent être déposés en bordure de rue lors des collectes prévues à cet effet. Il est important de se rappeler que ces matières ne sont pas acceptées dans l'Organibac!



Les branches

- Pour Contrecoeur, Saint-Amable, Varennes et Verchères, la collecte aura lieu le 28 mai prochain;
- Pour Sainte-Julie, vous devez communiquer avec l'hôtel de ville au 450 922-7111 pour connaître la date de la collecte.

Consultez le Guide de gestion des matières résiduelles pour plus de détails.

PLAN RÉGIONAL DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES



En 2017, à la suite de l'adoption de la *Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques*, le gouvernement du Québec a confié aux MRC le rôle d'élaborer des **plans régionaux des milieux humides et hydriques** (PRMHH) afin d'intégrer la conservation de ceux-ci à la planification du territoire. D'ici le mois de juin 2022, les MRC ont l'obligation de remettre leur plan au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC). À la suite de son approbation par le MELCC, les MRC devront assurer la compatibilité de ce dernier avec leur schéma d'aménagement et de développement.

Plus de détails viendront dans les prochains mois au sujet des grandes étapes d'élaboration de ce plan, des consultations prévues, de la réalisation du diagnostic environnemental, etc.



NOUS FAISONS LE PONT AVEC LES BONS EMPLOIS ET VOTRE INTÉGRATION DANS NOTRE RÉGION!



Découvrez les opportunités d'emploi et profitez d'une meilleure qualité de vie à **Calixa-Lavallée, Contrecoeur, Saint-Amable, Sainte-Julie, Varennes et Verchères.**

Postulez en ligne!
www.emploi.margueritedyouville.ca



SÉCURITÉ INCENDIE

Les services de sécurité incendie de l'ensemble des municipalités de la MRC s'affairent chaque année à sensibiliser et éduquer les jeunes quant à l'importance des consignes de sécurité relatives à la prévention des incendies. Cette année, pandémie oblige, les activités éducatives habituelles telles les visites dans les écoles et les garderies sont malheureusement annulées. Voilà pourquoi, le comité régional de prévention incendie souhaite inviter les parents à visionner avec leur enfant un épisode de la populaire émission jeunesse *Passe-Partout* dans lequel on aborde efficacement les bons gestes à poser pour prévenir un incendie à la maison et les importantes notions de sécurité qui y sont rattachées.

Passe Partout



Dans l'épisode 18 de la saison 3 intitulée : « On est prêts! », Cannelle et Pruneau apprennent à quoi sert un avertisseur de fumée. Avec Perline, ils élaborent un plan d'évacuation de la maison en cas d'incendie. Cet épisode est disponible en ligne sur le site Coucou, sur la plateforme : video.telequebec.tv et via l'application mobile Télé-Québec, et ce, gratuitement en tout temps. Bon visionnement!



Constats Express

COUR MUNICIPALE

Connaissez-vous la plateforme *Constats Express*? Il s'agit d'un moyen simple, rapide et sécuritaire, offert en ligne, qui permet de payer un constat d'infraction, d'acquitter une entente de paiement ou de régler un dossier criminel ou civil. Les paiements peuvent être effectués en tout temps, par carte de crédit, et aussi maintenant par transfert bancaire, sans carte de crédit. Le service est accessible à partir de notre site Internet.

www.margueritedyouville.ca • 450 583-3301 • 514 856-5701

La MRC vous informe est un bulletin d'information publié trois fois par année (printemps, automne et hiver)
Rédaction et coordination : MRC de Marguerite-D'Youville | Conception graphique : Angraphick inc.
Imprimé sur du papier 100 % postconsommation

La
MRC
vous informe